

# LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière  
6 rue de la Gare  
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE  
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 juin 2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit juin, à 20 h, le conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 juin 2026.

### Étaient présents :

BIDEAU Daniel  
BOGAT Arnold  
BREBION Daniel  
BROUARD Sophie  
CHOIMET Patrice  
DEBORDE Aurélie  
DUFFY Jessica  
DURAND-GUILLOIS Magalie  
FAVREAU Christophe  
FRAUD François  
GIRAUD Françoise  
GUILLON Jean-François  
HÉREL Régis  
KUTER Séverine  
LE CLÉACH Raphaëlle  
LEBRETON Jean-Pierre  
LETOURNEUX Cécilia  
MAGRÉ Vincent  
MONÉDIÈRE Claire  
PARRÉ Patrick  
ROCHEDEREUX Marc  
ROY Valérie  
TESSIER Christine  
VIDAL-BLANCHARD Audrey

### Étaient excusés et représentés :

BEASSE-EGU Aristide ayant donné pouvoir à Christine TESSIER  
NOBLET Pierre-Yves ayant donné pouvoir à Séverine KUTER  
GENDRON Laurent ayant donné pouvoir à François FRAUD  
CHOIMET Patrice ayant donné pouvoir à Audrey VIDAL-BLANCHARD à partir de la délibération 10

Secrétaire de séance : Audrey VIDAL-BLANCHARD

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 JUIN 2026**

**URBANISME**

**Création du groupe projet Les Terrasses de Sèvre**

Séverine KUTER expose :

Afin de mener les projets de la commune de façon partagée avec l'ensemble des élus, il est proposé de créer des groupes projets rassemblant des élus de l'équipe majoritaire et de l'équipe minoritaire. Ils pourront convier des partenaires de façon continue ou ponctuelle selon les besoins propres au projet. Ces groupes se réuniront à minima 1 fois par an et autant que de besoin selon l'avancée des projets.

Par cette délibération, il est proposé la création d'un groupe projet sur les Terrasses de Sèvre. La ZAC des Terrasses de Sèvres a été créée en 2013. Aujourd'hui, nous sommes en phase opérationnelle avec la finalisation de la commercialisation, les travaux des opérations immobilières et des espaces publics.

Le groupe projet Les Terrasses de Sèvres a pour mission de suivre l'évolution de la commercialisation, la bonne réalisation des travaux et veiller à la clôture administrative et financière de la ZAC, qui devrait intervenir dans les 4 à 5 ans à venir.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les missions du groupe projet et sa composition.

VU l'avis de la commission Urbanisme, Développement et Patrimoine Communal du 01/06/2026

***Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le conseil municipal :***

**APPROUVE** la création du Groupe Projet Les terrasses de Sèvre, dont les missions sont les suivantes :

- Suivre l'évolution de la commercialisation des terrains
- Préparer les décisions du conseil municipal
- Suivre la bonne réalisation des travaux immobiliers et d'espace public
- Veiller à la clôture administrative et financière de la ZAC

**APPROUVE** la composition du groupe projet comme suit :

- Vincent MAGRÉ
- Séverine KUTER
- Patrice CHOIMET
- Daniel BIDEAU
- Daniel BREBION
- Christophe FAVREAU
- Régis HEREL
- Marc ROCHEDEREUX
- Jean-Pierre LEBRETON

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

**Vote :**

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 18/06/2026

Le Maire  
**Vincent MAGRÉ**



La secrétaire de séance  
**Audrey VIDAL-BLANCHARD**